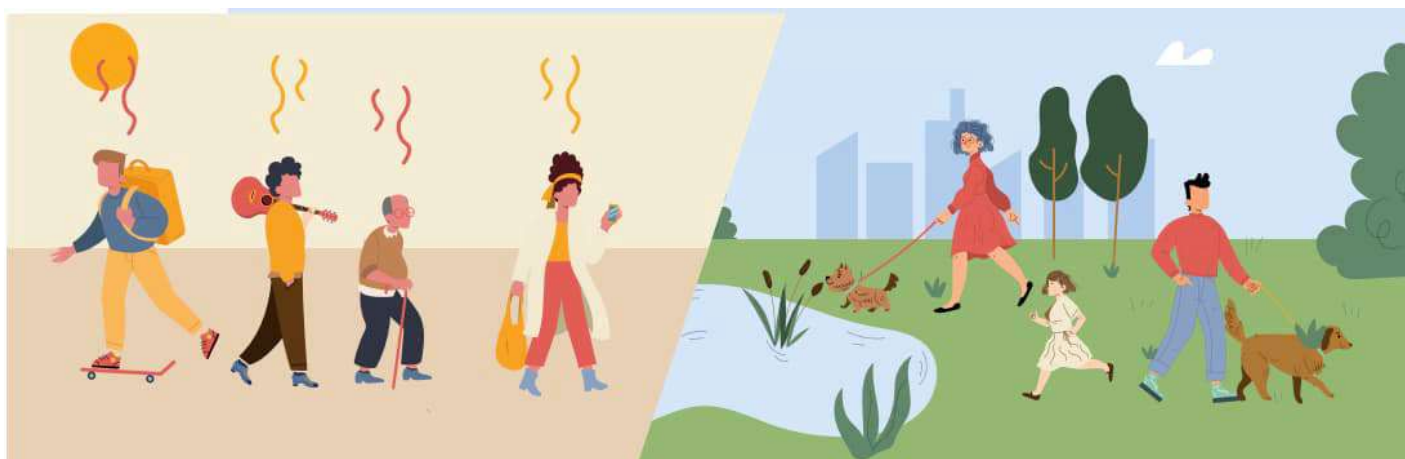


S.2 Lutte contre les îlots de chaleur urbains



Contexte et enjeux

Les épisodes caniculaires deviennent de plus en plus récurrents, plus longs et plus chauds avec le changement climatique. Cette concentration de chaleur en période estivale est particulièrement importante dans les villes et les agglomérations, car la densité des constructions, la prolifération des surfaces bitumineuses, et plus généralement des surfaces revêtues, la rareté de la végétation et des plans d'eau augmentent fortement le rayonnement solaire et réchauffent l'environnement. Ce phénomène a des conséquences néfastes sur la santé de la population, la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau. De plus, l'augmentation des températures entraîne, par un effet rebond, des besoins énergétiques toujours plus grands pour la climatisation des bâtiments créant ainsi un cercle vicieux qui accélère le changement climatique.

Objectifs 2030

Prévoir des espaces ouverts avec des aires de verdure, des places ombragées ou aménager des éléments d'eau rafraîchissants, tout en garantissant l'apport et la circulation de l'air frais dans les zones rurales périphériques. L'objectif de cet axe de mesures est de diminuer le nombre d'îlots de chaleur sur le territoire communal en (ré)aménageant les lieux les plus critiques avec des mesures d'atténuation.

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune			Adaptation face aux changements climatiques
Scope 1 :	Non	Scope 2 : Non	Santé humaine

Mesure(s)

S.2.a Îlots de fraîcheur

Coûts estimatifs

Planification : ~ CHF 10'000.-

à coordonner avec l'axe B.1 et S.1

Réalisation : ~ CHF 100'000.-

sera précisé après la phase de planification